

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2022-011

du 24 janvier 2022

Référence de la nomenclature issue de l'application « ACTES » : 112

Le président de Haute-Corrèze Communauté,

Vu la délibération n° 2020-03-02 en date du 16 juillet 2020 relative à l'élection du président ;

Vu la délibération n° 2020-06-02 du conseil communautaire du 17 décembre 2020 donnant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au président ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DÉSIGNATION

Dans le cadre de l'acquisition d'un camion de type 6x4 d'occasion avec bras de levage pour caisson ampliroll, le marché est attribué à :

FAURIE USED TRUCKS SAS
4 Avenue Cyprien Faurie
19107 BRIVE LA GAILLARDE
Pour un montant de **115 000,00 € HT**

ARTICLE 2 : DELAI DE LIVRAISON

Le délai d'exécution est fixé à un mois à compter de la date de notification du marché.

ARTICLE 3 : AMPLIATION

La présente décision sera transmise à monsieur le sous-préfet d'Ussel, notifiée à madame la trésorière d'Ussel et inscrite au registre des décisions.

Pour extrait conforme,
À Ussel, le 24 janvier 2022
Le président,
Pierre Chevalier

